

Association formation professionnelle dans l'optique AFPO

Berne, 20 février 2019

Dépôt de la demande de ticket provisoire – Le groupe de travail révision totale à l'oeuvre

Début septembre 2018, la FSO et OPTIQUESUISSE ont fondé conjointement la nouvelle organisation du monde du travail (OrTra) pour la formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC : L'Association formation professionnelle dans l'optique AFPO. Roger Willhalm, Visilab SA, Meyrin, a été élu à l'unanimité président de l'AFPO. L'actuel secrétaire d'OPTIQUESUISSE, Christian Loser, Olten, assure également le secrétariat de l'AFPO. Le transfert de toutes les tâches, compétences et responsabilités de la formation professionnelle initiale à l'AFPO s'effectue maintenant pas à pas car, conformément à la résolution de l'assemblée constitutive, l'AFPO cherche à avoir une activité opérationnelle dans le plus de domaines possibles dès le 1er janvier 2020.

Dès la fin de l'année dernière, l'AFPO a lancé le projet de révision totale de la formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC. Compte tenu de l'examen quinquennal réalisé en 2017, un groupe de travail se consacrera durant les prochaines années à la modernisation complète du tableau de notre profession. Un deuxième atelier du groupe de travail paritaire Révision totale a déjà eu lieu mi-janvier 2019. L'accompagnement pédagogique du processus est assuré par Gregor Thurnherr, bilden-beraten.ch, Rorschacherberg. A l'heure actuelle, les travaux ont trait à la rédaction du profil de qualification.

Fin janvier 2019, l'AFPO a par ailleurs déposé le ticket provisoire auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) qui constitue le lancement formel de la révision totale et comprend en outre le rapport d'examen (un résumé des rapports et résultats de l'examen quinquennal) ainsi qu'un plan du déroulement des étapes. L'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la formation et du nouveau plan de formation pour les opticien-ne-s CFC est prévue au 1er janvier 2022 ; à partir d'août 2022, la phase de développement en cours dans la formation des opticien-ne-s va donc concerner les premiers apprenant-e-s. Le SEFRI a déjà donné son feu vert à l'AFPO pour la poursuite de ses travaux.

Pour plus d'informations et demandes de renseignements: Jürg Depierraz, directeur du projet Révision totale de la formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC, Berne, juerg.depierraz@aovs-fso.ch.



((Bild:)) Lors de son deuxième atelier, le groupe de travail Révision totale recense les situations de travail des futurs opticien-ne-s CFC et les regroupe en domaines de compétences opérationnelles.